



**PROCES VERBAL, ASSEMBLEE GENERALE D'AMT
19 - 20 octobre 2009,
Kenya**

Lieu: Hôtel InterContinental, Nairobi.

Lundi 19 octobre, 14h00 – 17h30

Présents:

1. ADA Asbl Luxembourg, Luc Vandeweerd
2. ACEP Sénégal, Soulymane Sarr
3. Alidé Bénin, Valère Houssou
4. AMT Coordinator Emma Paul
5. AMSSF Maroc, Khaddouj Gharbi
6. ASIENA Burkina Faso, Laetitia Raginel
7. ASUSU CIIGABA Niger, Moutari Issifou. Seulement présent le 20 octobre
8. Beehive Afrique du Sud, Wessel Venter
9. CAPPED Congo, Ghislaine Mackiza
10. CECA Togo, Yombo Odano
11. CEC Prom Mature Cameroun, Marthe Yimbou. Seulement présent le 20 octobre
12. CRAN Ghana, Dr Patrick Agbesinyale
13. ENDA Enter Arabe Tunisie, Aroussi Fassatoui
14. FCPB Burkina Faso, Marie Pascaline Diasso
15. FECECAV Togo, Kodjo Abotsi
16. ID Ghana, Laetitia Raginel
17. Kafo Jiginew Mali, David Dao
18. KOKARI Niger, Hamadou Adamou
19. K-Rep Kenya, Kimanthi Mutua
20. LAPO Nigeria, Moses Ehigiamusoe
21. Mec Afer Sénégal, Penda Diouf
22. Mec Feprodes Sénégal, Penda Cisse
23. Mecrekin RDC, Moise Musole Mwanamupenzi
24. Mia Adams, Membre fondateur
25. Microfinanza Rating Italie, Massimo Vita & Caterina Giordano
26. MicroRate Sénégal, Gregory Thys
27. Mucoba Tanzanie, Danny Mpogole
28. Pamecas Sénégal, Mamadou Touré
29. PAWDEP Kenya, Julius Chege
30. Pearl Ouganda, Jennifer Mugalu
31. Planet Rating France, Otto Wormgoor & Elizabeth Rosiello
32. SDSA Niger, Amadou Aichatou Issa Bagalam
33. SEAP Nigeria, Sanya Olatunde, Folashade Seun Olatunde & Salami Ojuolape Sadiat
34. Sofina Cameroun, Bernadette Simbafo
35. Vola Mahaso Madagascar, Solofo Raharifera

Absent :

1. Caurie, Sénégal. Excusé.
2. CIF, Burkina Faso. Représenté par Mamadou Touré du Pamecas.
3. Faulu, Ouganda. Excusé.
4. PADME, Bénin. Pas de réponse
5. Prodia, Burkina Faso. Excusé.
6. Renaca, Bénin. Pas de réponse mais ils ont eu des problèmes informatiques.
7. SMT, Sierra Leone. Excusé.
8. Vital Finance, Bénin. Pas de réponse.

1. Discussion sur l'évolution du marché des notations en Microfinance en Afrique.

- a. Les présentations Power Point présentées au cours de l'AG vous seront envoyées par mail. Elles peuvent cependant être résumées comme suit:

Microrate

- Constat d'un ralentissement de la croissance du portefeuille des IMF, peut être dû à la crise.
- Tendances inquiétantes : la croissance des abandons de créances et l'augmentation du surendettement.
- Les audits posent toujours problème. Pas beaucoup d'IMF ont des états financiers audités.
- Rappel : une notation est un produit pour les investisseurs ; un diagnostic est un produit pour d'autres types de partenaires. Les IMF devraient savoir quel produit leur convient le plus avant de se décider.

Microfinanza Rating

- En général, le ratio des charges d'exploitation baisse et la rentabilité s'accroît. On constate également une tendance positive au niveau du ROE.
- Il existe des problèmes dans les domaines de la gouvernance, la gestion de risque, le SIG et les chaînes de communications.
- Un défi récent : la collecte d'information au niveau des IMF avant la mission et les difficultés des IMF pour bien comprendre les différents produits de notation (similaire à dernier point soulevé par Microrate).
- Les défis internes à Microfinanza Rating : le recrutement de bons analystes qui représente un exercice coûteux ; les prévisions budgétaires, la planification des missions et les flux de trésorerie qui posent aussi des problèmes (par exemple, les IMF qui annulent leur mission à la dernière minute).

Planet Rating

- Grand différence entre le nombre d'IMF qui obtient des « notes d'investissements » en Afrique comparé aux IMF d'Amérique Latine.
- Les plus grandes IMF en Afrique ne veulent pas forcément se faire évaluer parce que les investisseurs sont tellement désireux de travailler avec eux qu'elles ne demandent même pas une notation.
- Planet Rating a retravaillé le mini-rating qui a été remplacé par l'évaluation interactive, qui est en quelque sorte un diagnostic.

- b. **Echange avec les IMF sur leurs expériences de notation.** Les questions et réponses complètes se trouvent en annexe mais elles peuvent être résumées comme suit :

- i. La question de la préparation de l'évaluation
 - Comment se préparer pour une notation ?

- Comment organiser l'information à fournir aux agences ?
Les agences et AMT ne peuvent-elles pas nous aider dans ce sens ?
- ii. La question du coût des notations
- iii. Les questions concernant les notations sociales.
- iv. La question de l'information/sensibilisation au niveau
 - des autorités de surveillance et de régulation
 - des IMF
 Comment impliquer les associations professionnelles pour faire cela ?
- v. La question des conflits d'intérêt au niveau des agences. Les actions de formation et d'évaluation développées par les agences ne sont-elles pas une source de conflit d'intérêt ?
- vi. Le problème du post-rating :
 - Comment mettre en œuvre les recommandations / les changements suggérés par les agences ?
 - AMT pourrait-elle jouer un rôle dans ce sens ? Par exemple, nous mettre en relation avec des prestataires ciblés, reconnus.

Réponses et commentaires des agences et de la coordination.

- i. Sur la question de la préparation de l'évaluation
 - Les agences expliquent aux IMF l'information dont elles ont besoin avant la mission et essayent de travailler d'une manière proche avec les IMF.
 - AMT pourrait créer un check-list « comment se préparer pour une notation ? » pour les IMF pour les aider à mieux comprendre l'information qu'elles doivent fournir avant et pendant la notation.
- ii. Sur le prix des notations. Conscient que cela est toujours un obstacle pour les IMF mais les agences doivent au moins couvrir le coût du service. Elles ne génèrent pas de grands bénéfices. Les réductions sont possibles si une IMF combine une notation financière avec une notation sociale. L'objectif est d'établir un marché de la notation où ce sont les investisseurs qui paient pour les notations et non pas les IMF.
- iii. Concernant la question « si une IMF ne suit pas sa performance sociale, pourrait-elle avoir une notation sociale ? » – dans ce cas il faudrait vraiment se poser la question: ai-je vraiment besoin d'une notation sociale ? AMT va préparer un document qui explique les notations financières et sociales pour les membres.
- iv. Les activités de sensibilisation existent déjà et sont encouragées. Cette question sera abordée par le CA afin d'identifier le rôle d'AMT dans ce sens en 2010.
- v. Sur la question des conflits d'intérêt, les formations sont basées sur les bonnes pratiques et ces formations ne sont pas offertes aux IMF que les agences notent.

- vi. Sur le problème du post-rating, ce n'est pas le rôle de l'agence d'aider les IMF à mettre en œuvre les changements nécessaires identifiés dans le rapport. C'est l'IMF qui doit tirer des conclusions et les utiliser pour améliorer la performance de l'institution. Il ne faut pas oublier que le rapport n'est pas une fin en soit. C'est juste une base de démarrage pour améliorer les performances en montrant les faiblesses les plus importantes. AMT va mettre en place une base de données de consultants recommandés que les membres peuvent contacter en cas de besoin. AMT projette aussi de revoir les services potentiels qui pourraient aider les IMF dans ce sens au niveau de son plan d'activités 2010.
-
- c. AMSSF a présenté un récapitulatif des changements généraux qu'ils ont mis en place après avoir subi une notation. La présentation se trouve dans le dossier « annexe des présentations ».

Jour 2 : Mardi 20 octobre, 09h00 – 14h00

Décision concernant les assemblées générales : dorénavant, les assemblées doivent commencer par une vérification des présences.

- 1) L'ordre de jour a été approuvé** après avoir ajouté « approbation des cotisations 2010 » au point 7 de l'agenda.
- 2) Le compte-rendu de l'Assemblée Générale précédente** (Dakar, 17 octobre 2008) a été approuvé après quelques modifications. Document 1 se trouve en annexe avec les changements surlignés.
- 3) Présentation des activités réalisées depuis la dernière assemblée générale avec référence au budget 2009.**
 - a. Rapport des activités effectuées en 2009 :** voir document 2 en annexe.
 - b. Présentation et approbation du budget et dépenses de 2009 :** Il y avait une erreur au niveau d'une formule dans le fichier Excel qui a été corrigée et les dépenses de janvier jusqu'au septembre 2009 ont été approuvées (document 3 en annexe). Il a été demandé qu'un point financier soit fait sur l'exécution du budget 2008 et que la présentation du budget 2009 et des autres à venir respecte les normes de présentation classiques : prévisions, réalisations et origines des ressources.
 - c. Code de bonne conduite des agences de notation et création de « RAM » :** les agences de notation ont trouvé un consultant (Deborah Burund) pour les aider à définir les nouvelles réglementations (UE et USA) pour les agences de notation et pour identifier comment ces nouvelles réglementations peuvent être adaptées à la microfinance. Ceci va certainement les aider à identifier les éléments qui doivent être légalement inclus dans le code de bonne conduite. Ce projet devrait commencer à la fin de 2009.
 - d. Confirmation de nouveaux membres & révision des principes d'adhésion :** les nouveaux membres ont été confirmés par l'assemblée générale. Il s'agit :
 - i. Membres ordinaires:**
 1. Alidé, Bénin
 2. ASIENA, Burkina Faso
 3. ASUSU, CIIGABA Niger
 4. CAPPED, Congo
 5. Caurie, Sénégal
 6. CECA, Togo
 7. CEC Prom Mature, Cameroun
 8. CRAN, Ghana
 9. FECECAV Togo
 10. ID, Ghana
 11. KOKARI, Niger
 12. LAPO, Nigeria
 13. Mec Afer, Sénégal
 14. Mec Feprodes, Sénégal
 15. Mecrekin, RDC,
 16. PAWDEP, Kenya
 17. Pearl, Ouganda
 18. Prodia, Burkina Faso
 19. Renaca, Bénin
 20. SDSA, Niger

21. SEAP, Nigeria
22. SMT, Sierra Leone
23. Sofina, Cameroun
24. Vola Mahasoa, Madagascar

ii. Membres associés

1. Alafia, Bénin
2. MIX, Etats-Unis

Révision des principes d'adhésion. L'assemblée décide des éléments suivants :

- i. Afin de devenir membre ordinaire, une IMF doit avoir été évaluée au moins une fois
- ii. Si un membre devient insolvable, son adhésion est suspendue (ce point est déjà précisé dans les statuts d'AMT mais sera inséré également dans le règlement intérieur).
- iii. Les principes suivants sont dorénavant à respecter afin de rester membre d'AMT : mise à jour régulière des notations (au moins une fois tous les deux ans), paiement des cotisations annuelles et participation aux réunions d'AMT.

Toutes les décisions prises concernant l'adhésion à AMT ainsi que les autres changements ont été inclus dans le règlement intérieur d'AMT (document 4 en annexe).

4) Approbation des activités 2010

Définir et établir un emploi du temps d'activités pour 2010.

a. Résultats de l'évaluation interne d'AMT présentés par Mia Adams. Les résultats peuvent être consultés au niveau du document 5 de l'annexe. Les conclusions principales sont les suivantes :

- i. La mission et les objectifs d'AMT répondent toujours aux besoins des membres.
- ii. AMT doit valoriser, mieux préparer et exploiter les sessions d'échange d'expériences lors des AG.
- iii. AMT doit encourager plus informer, sensibiliser les banques centrales et les autorités réglementaires sur la notation et les évaluations des IMF.
- iv. AMT doit se concentrer sur sa mission, être plus cohérent dans ses décisions et assurer l'application de ses décisions.
- v. AMT revoir les conditions d'appartenance pour ses membres ainsi que le code de conduite des agences.
- vi. AMT doit être attentif à la transmission de ses décisions et activités à ses membres.

b. Activités 2010 : pour ce point, l'AG décide d'accorder un mandat au conseil d'administration afin de leur permettre de prendre le temps nécessaire pour traduire les résultats de l'évaluation interne dans le plan d'activités pour l'année 2010. Un premier draft de ce plan d'action devrait être disponible à la fin novembre 2009 et devrait incorporer les éléments et conclusions principales de l'évaluation interne. Le conseil d'administration approuvera le plan d'action 2010 lors de sa prochaine réunion et il sera ensuite diffusé aux membres.

Un plan d'affaire 2010 – 2013, basé sur ces résultats, sera ébauché d'ici fin 2009.

- c. Suggestions des membres :** plusieurs membres insistent sur la nécessité de sensibiliser au niveau national les autorités réglementaires et de surveillance du secteur sur l'importance des notations en microfinance (afin de promouvoir les notations dans les différents pays des membres) ; plusieurs membres souhaiteraient aussi avoir des informations précises sur les différents types de produits offerts par les agences et sollicitent dans ce sens AMT.

5) Approbation du budget provisoire pour 2010. Le budget 2010 sera lié aux besoins identifiés dans le plan d'action 2010 et le plan d'affaire. Les grandes lignes du budget 2010 ont été acceptées par l'assemblée générale mais sont susceptibles de changer. (Document 6 en annexe).

6) Election des membres du Conseil d'Administration

Les membres suivants ont renoncé à leur mandat :

- K-Rep Kenya, représenté par Kimanthi Mutua
- PAMECAS Sénégal, représenté par Mamadou Touré

Les membres suivants ont présenté leur candidature avec les résultats des votes suivants :

- K-Rep, Kenya représenté par Kimanthi Mutua (30 oui, 4 non)
- Kafo Jiginew, Mali représenté par Alou Sidibe (32 oui, 4 non)
- Mucoba, Tanzanie représenté par Danny Mpogole (26 oui, 7 non)

Les candidats ci-dessus ayant été élus à la majorité, le nouveau conseil d'administration pour 2010 sera composé comme suit :

- a. ADA asbl, Luxembourg, Luc Vandeweerd
- b. AMSSF, Maroc, Khaddouj Gharbi
- c. Beehive, Afrique du Sud, Wessel Venter
- a. K-Rep, Kenya, Kimanthi Mutua
- d. Kafo Jiginew, Mali, Alou Sidibe
- e. Microfinanza Rating, Italie, Massimo Vita
- f. MicroRate, Etats-Unis, Damian von Stauffenberg
- g. Mucoba, Tanzanie, Danny Mpogole
- h. Planet Rating, France, Emmanuelle Javoy
- i. Mia Adams, Belgique, Membre fondateur

7) Cotisations annuelles:

a. Cotisations annuelles : Distribution des factures pour les cotisations de 2010 et pour ceux qui n'ont pas encore payé pour 2009 : les factures 2010 seront envoyées aux membres en janvier 2010. Les factures 2009 non-acquittées seront envoyées aux membres concernés par courriel.

b. Révision du montant des cotisations 2010 : les montants suivants ont été approuvés :

- i. Membre ordinaires (IMF, agence de notation et membres fondateurs): 500€ par an
- ii. Membres associés, organisations: 350€ par an
- iii. Membres associés, individuels: 150€ par an

8) Divers

Le lieu et la date de la prochaine assemblée générale ont été abordés. Une variété d'options a été discutée :

- la Tunisie – possibilité d'impliquer la Banque Africaine de Développement (surtout pour la foire aux investisseurs)
- Le Cameroun – pour desservir l'Afrique centrale
- et le Maroc.

L'AG a décidé d'accorder un mandat au conseil d'administration pour prendre la décision finale concernant le choix du pays.

Le Président

La Secrétaire